

Le talc est-il cancérigène ?

16 juillet 2024



Le Centre International de Recherche sur le Cancer (CIRC), branche de l’OMS chargée d’étudier les causes des cancers et de trouver les moyens de les prévenir, [a publié un article le 5 juillet 2024 dans *The Lancet Oncology*](#), mettant en cause le talc comme responsable de cancers ovariens.

Produit de grande consommation, le talc voit des usages multiples : industrie pharmaceutique, industrie cosmétique, domaine médical et agroalimentaire. Pourtant, [une récente étude menée au CIRC à Lyon a classé le talc comme un produit “probablement cancérigène”](#) (catégorie 2A), au même titre que le Glyphosate.

Les chercheurs ont décelé des preuves d’un niveau suffisant de **cancer de l’ovaire** lors des essais sur les animaux, et des preuves de niveau limités chez l’humain. Toutes ces études menées chez l’Homme, mais aussi chez les rats ou les lapins mettent principalement en lumière les risques pour les mineurs et les ouvriers travaillant au contact de ce matériau. Elles insistent également sur les effets pour la population générale en raison de l’utilisation courante de produits contenant du talc.

Sources :

[Article source](#)

[\(The Lancet\)](#)

[Résumé de l’article](#)

[\(CIRC\)](#)

[Résumé grand public](#)

[\(France Info\)](#)